

## Relations industrielles Industrial Relations



### *The Best of the Canadian Personnel Journal*, by J.R. Perigoe and T.F. Hercus, Toronto, Canadian Personnel and Industrial Relations Journal, 1971, 325 pp.

Gérard Dion

Volume 26, numéro 4, 1971

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/028280ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/028280ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

#### Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

#### ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

#### Citer ce compte rendu

Dion, G. (1971). Compte rendu de [*The Best of the Canadian Personnel Journal*, by J.R. Perigoe and T.F. Hercus, Toronto, Canadian Personnel and Industrial Relations Journal, 1971, 325 pp.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 26(4), 1059–1059. <https://doi.org/10.7202/028280ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1971

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

liams. En plus des raisons ci-haut mentionnées à cet effet, nous ajoutons que le texte se lit très bien, ceci étant dû principalement à la clarté et à la qualité du style.

**Bertrand BELZILE**

**The Best of the Canadian Personnel Journal**, by J.R. Perigoe and T.F. Hercus, Toronto, Canadian Personnel and Industrial Relations Journal, 1971, 325 pp.

**Le Canadian Personnel and Industrial Relations Journal** a réussi dans cet ouvrage les meilleurs articles que cette revue mensuelle a publiés depuis seize ans. Ces cinquante articles sont répartis sous la classification suivante : gestion du personnel ; organisation ; sélection ; formation ; salaires ; hygiène industrielle ; relations du travail ; communications internes ; professionnalisation ; éducation permanente. On a aussi ajouté quelques articles en langue française.

La plupart des articles ont pour auteur des praticiens de la gestion du personnel. L'ensemble de ces points de vue permet de découvrir les préoccupations, l'orientation ainsi que l'évolution du climat qui règne au Canada dans ce domaine important des relations du travail.

**Gérard DION**

**Economic Consultative Bodies: Their Origins and Institutional Characteristics**, by Paul Malles, édité par Information Canada, Ottawa, Economic Council of Canada, 1971, 239 pp.

Les corps économiques consultatifs se sont développées énormément au cours des dernières années, principalement depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. On en retrouve aujourd'hui dans la plupart des pays industrialisés d'Occident.

Paul Malles, du Conseil économique du Canada, a voulu les faire connaître en répondant à certaines questions que se pose le public au sujet de ces organismes. Pourquoi ont-ils fleuri dans les pays industriels ? Quels sont les motifs qui ont présidé à leur établissement ? A quels besoins répondent-ils ?

L'auteur, s'inspirant d'études sur le sujet faites en Europe attribue leur généralisation au rôle de plus en plus grand que joue l'Etat dans la vie économique, d'où l'importance pour les gouvernements modernes d'obtenir la participation des différents groupes d'intérêts à l'élaboration de leurs politiques économiques en ce qui concerne le plein emploi, la stabilité des prix, l'équilibre des paiements internationaux et la participation effective de toutes les classes de la société à l'élévation des niveaux de vie.

Evidemment, le rôle et la composition en varient beaucoup d'un pays à l'autre selon les contextes historiques. A certains endroits, les conseils sont tripartites : Etat, employeurs et salariés ; ailleurs, ils sont formés de l'ensemble des corps intermédiaires existants ; enfin, il arrive que les gouvernements se contentent de faire appel à des comités d'experts, comme c'est le cas notamment aux Etats-Unis.

Les conseils diffèrent également quant à la nature de leurs suggestions : dans certains cas, l'institution joue un rôle essentiellement consultatif en ce sens qu'elle limite son action à donner les conseils qui lui sont demandés sur un sujet donné, le gouvernement restant absolument libre de les accepter ou de les rejeter, tandis que, dans d'autres cas, un véritable dialogue s'engage entre le gouvernement et les corps intermédiaires.

En général, les conseils économiques poursuivent les objets suivants : apporter aux services de l'Etat des connaissances et une expérience qu'ils ne possèdent pas ; établir un consensus général au moment des prises de décision ; effectuer des recherches approfondies sur divers problèmes économiques et sociaux ; élever le niveau de la discussion sur les questions économiques dans le public.

Malles étudie ensuite le fonctionnement du système dans un certain nombre de pays, notamment en France, aux Pays-Bas, en Belgique, en Grande-Bretagne, en Suède, en Allemagne occidentale et aux Etats-Unis.

Tous ceux qui ont pour responsabilité d'instituer à l'intérieur du pays les mécanismes nécessaires à la démocratisation de la vie économique et sociale trouveront profit à étudier dans cet ouvrage les moyens utilisés par différentes na-